Québec français

Québec français

La motoneige au fil des mots

Faits d'hivers québécois

Ludmila Bovet

Number 76, Winter 1990

URI: https://id.erudit.org/iderudit/44652ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print) 1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Bovet, L. (1990). La motoneige au fil des mots : faits d'hivers québécois. Québec français, (76), 84–85.

Tous droits réservés ${\mathbb C}$ Les Publications Québec français, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

LE TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

La motoneige au fil des mots : faits d'hivers québécois

Ludmila BOVET

La motoneige est une invention québécoise qui a fait connaître dans le monde entier le nom de Joseph-Armand Bombardier. Cet engin a définitivement aboli le silence glacé dans lequel s'enveloppait depuis toujours l'interminable hiver canadien et il a radicalement transformé, en l'espace d'une génération, le mode de vie des Inuit; mais il ne s'est pas fait en un jour. Il a été précédé de nombreuses autres réalisations, c'est-à-dire divers «véhicules adaptés à la circulation sur la neige» qui ont été désignés par toute une variété d'appellations.

Auto-chenille, auto-neige, machine à neige...

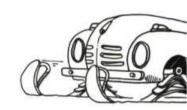
Dès le début du XX° siècle, on essaya, en Europe et en Amérique du Nord, de trouver par quel moyen l'automobile, qui était en train de révolutionner les transports, pourrait se déplacer également sur des terrains enneigés, sablonneux ou marécageux. Vers 1920, le Français André Citroën utilisa des chenilles, mises au point par Adolphe Kégresse, pour construire des autochenilles, qui furent testées dans le désert du Sahara. En 1924, J.-Adalbert Landry, de Mont-Joli, présenta au Salon de l'automobile, à Montréal, une auto-chenille (ainsi nommée et orthographiée dans les journaux) pour circuler sur la neige; elle consistait en une voiture Ford équipée de patins à l'avant et de la «chenille souple Landry» à l'arrière 1. Malheureusement, la compagnie qu'il créa ne recut pas le soutien des investisseurs de la région, situation dont se fait l'écho le Progrès du Golfe, de Rimouski, le 2 février 1934, dans un article où apparaît pour la première fois auto-neige (écrit en deux mots), en concurrence avec auto-chenille et machine à

Tandis que l'entreprise d'A. Landry périclitait, à Valcourt, dans les Cantons-de-l'Est, un jeune garagiste et mécani-

cien de talent transformait lui aussi des vieilles voitures en autoneiges, mais essayait surtout de construire un petit traîneau à moteur léger, rapide et maniable: il le destinait à ceux qui doivent se déplacer en hiver, malgré la fermeture des routes : trappeurs, bûcherons, et aussi prêtres et médecins. Il y renonce temporairement et met au point plusieurs inventions qui mènent à la création d'une autoneige originale à l'allure de coléoptère, le B7 (pour Bombardier, 7 passagers), dont la production régulière débute pendant l'hiver 1936-1937. Un modèle plus grand, aux fenêtres en hublots, servira d'ambulance, d'autobus scolaire ou de service postal; de tels véhicules sont même encore utilisés dans l'industrie forestière.

Savez-vous conduire un bombardier?

Cette utilisation intensive par les travailleurs forestiers, dont le vocabulaire a été fortement influencé par l'anglais, ajoutée au fait que, dans les années 1930, le monde des affaires et celui de la technologie étaient entièrement anglophones au Québec, explique que l'autoneige soit généralement nommée snowmobile dans la langue orale. Les feuillets publicitaires, même ceux rédigés en français, portaient l'en-tête suivant : L'auto-neige «Bombardier» snowmobile. On dit même encore plus souvent snow tout court, abréviation de snowmobile favorisée par le nom d'un modèle d'autoneige, le Snow B7; cette désignation d'origine anglaise est tellement bien ancrée en français québécois que l'on y trouve même l'expression snow à neige! Plus surprenant encore : en anglo-canadien, l'autoneige B12 s'appelle bombardier! Le nom propre est devenu nom commun, et on le trouve aussi quelquefois en français du Québec et de l'Ontario (par ex. : « [...] les gros bombardiers de

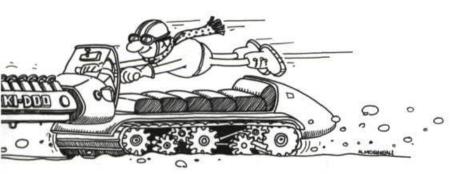


douze passagers, c'est avec ça qu'il circulait par les champs », dans une enquête orale effectuée dans la région de Champlain en 1981).

Comment va-t-on l'appeler ?

En mars 1959, soit plus de vingt ans après l'invention de l'autoneige Bombardier, naît enfin le petit véhicule léger tant souhaité, qui est breveté sous le nom d'auto-neige miniature. Lors des essais, il avait été baptisé Ski-Dog, mais c'est l'appellation Ski-Doo qui apparaît dans la publicité. On a pensé qu'une erreur de transcription était à l'origine de ce nouveau mot, et c'est possible; cependant, un mot qu'on a oublié aujourd'hui a certainement influencé ce choix : l'interjection américaine (slang) skidoo, très en vogue en français québécois depuis le début du siècle jusque vers les années 1950; on l'employait pour chasser quelqu'un ou pour évoquer un départ rapide («il est tard, skidoo à la maison! »). Quoi de plus approprié pour désigner un véhicule vif et léger, qui connut un succès fulgurant?

Ce modèle fut abondamment imité au Québec et en Amérique du Nord et les marques de commerce se multiplièrent (Moto Ski, Sno Jet, Artic Cat, etc.). Mais tout le monde appelait ce véhicule un ski-doo et, au cours des années 1960, ce mot à consonance anglaise commença à choquer un peu les consciences sensibilisées au problème de l'identité québécoise. Le seul mot français disponible



était auto-neige, que l'on utilisait d'ailleurs pour parler du ski-doo (« le SKI-DOO 68 est l'auto-neige qui vous en donne le plus pour votre argent », dans la presse, à la fin de 1967; et aussi : club d'auto-neige, courses d'autos-neige). Toutefois il était inapproprié, puisqu'il ne s'agissait pas d'un véhicule fermé comme une auto. En 1967, le comité de linguistique de Radio-Canada, puis l'Office de la langue française, proposèrent motoluge; l'année suivante, l'OLF proposa moto-neige, sur le modèle d'auto-neige; les deux mots coexistèrent durant quelques années mais motoluge, qui évoquait un mot étranger et une réalité non québécoise, n'est pas entré dans l'usage 2.

Les écrivains, quant à eux, adoptèrent aussi bien ski-doo que moto-neige (qui perdirent de plus en plus souvent leur trait d'union — pour motoneige, c'est même définitif) et les intégrèrent dans la poésie hivernale québécoise.

[...] les skidoos [...], des vrais poissons d'argent sur les bancs d'neige [...]. (Marie-Claire Blais, Un Joualonais, sa Joualonie, 1973, p. 88).

Quand la piscine s'endort sous les bancs de neige, apparaissent les motoneiges (moteurs sur ski) qui polluent le silence, d'accord, mais qui font découvrir à des milliers de familles la poésie des forêts québécoises. (F. Leclerc, Le petit livre bleu de Félix..., 1978, p. 220). Cependant, motoneige était loin de faire l'unanimité; certains auraient préféré traîneau motorisé ou traîneau mécanique ou encore motocyclette des neiges et, surtout, scooter des neiges, le nom adopté officiellement en français de France ³:

Pour savoir comment une chose s'appelle en français, il faut d'abord consulter l'usage en France [...]. Ce n'est pas parce qu'une invention est québécoise qu'il nous appartienne pour autant d'oublier les principes qui régissent la formation des mots en celle langue [...]. Cela dit, je signale que les Français appellent votre «motoneige» SCOOTER DES NEIGES. (P. Beaudry, « Un canadianisme de mauvais aloi », dans la Presse, 5 sept. 1973, F-12).

Et dans l'autre camp :

Nous Québécois sommes les inventeurs de ce véhicule que nous avons appelé « motoneige » après moult réunions, consultations, etc. [...]. Quant à son nom [...], il fut transformé en scooter-des-neiges, en luge mécanique, en moto-luge [...] alors que nous les inventeurs [...] l'avions appelé «motoneige». (H. Bergeron, dans C'est-à-dire, Bulletin du comité de linguistique de Radio-Canada, vol. XII, n° 3, 1980).

Vers l'entente cordiale ?

La dernière balle de cette chaude bataille terminologique vient d'être lancée par la France. Un « grand raid blanc » est organisé dans le Nord canadien pour février 1990, le rallye Harricana 1er Fuji Extrême; une expédition de reconnaissance, accompagnée par des membres de la presse, a été effectuée avec une douzaine de motoneiges de marque Ski-Doo; cet événement publicisé plus d'un an à l'avance a eu pour conséquence l'apparition des mots motoneige (curieusement masculin 4) et motoneigiste dans les médias français: une révolution tranquille dont le génie créateur québécois peut s'enorgueillir en cette année du bicentenaire de la « Grande » Révolution!

Motoneige est un néologisme, créé par un organisme officiel, qui a été bien reçu au Québec, de même que l'ont été en France les mots ordinateur, informatique et logiciel, par exemple. Mais il est d'autres créations qui ne réussiront pas à s'imposer, telles que boeuf mariné pour remplacer smoked meat ou moufflet à la place de muffin (en France, franc jeu n'a pas détrôné fair play et minidisque ne remplacera pas Compact Disc). Quelles sont, d'après vous, les conditions de réussite d'un néologisme?

Adresse: Enquête TLFQ, Langues et linguistique, Faculté des Lettres, Université Laval, Québec, G1K 7P4

- * Le groupe du Trésor de la langue française au Québec est subventionné principalement par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
- Ces renseignements, ainsi que d'autres plus loin, sont tirés du livre de Roger Lacasse, Joseph-Armand Bombardier, le rêve d'un inventeur, Libre Expression, Montréal, 1988.
- Voir la discussion sur ce point dans le Soleil, 27 déc. 1968, p. 9, col. 1-4.
- 3. Dans le Dictionnaire des anglicismes de M. Höfler (Larousse, 1982), on donne 1958 comme première attestation de scooter des neiges. L'exemple est juste, mais le mot ne réfère pas à la motoneige, contrairement à ce que suggère Höfler; il renvoie plutôt à une sorte de remonte-pente (v. le texte du journal l'Aurore auquel on renvoie). Pour désigner la motoneige, qui est une invention québécoise, l'appellation française scooter des neiges est forcément plus récente que nos appellations auto-neige (1959), ski-doo (1959) et peut-être même motoneige (1968).
- 4. Peut-être par analogie avec scooter des neiges? « [II] lance le moteur de son motoneige» (Le Figaro Magazine, éd. internat., 24 mars 1989, p. 111).